N° 25

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

24 novembre 2020

PROJET DE LOI

de finances rectificative pour 2020 (Texte définitif)

Le Sénat a adopté, dans les conditions prévues à l'article 45 (alinéas 2 et 3) de la Constitution, le projet de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Assemblée nationale (15^e législature) : 1^{re} lecture : 3522, 3531 et T.A. 497.

Commission mixte paritaire: 3576 et T.A. 503.

Sénat : 1^{re} lecture : **122**, **124** et T.A. **21** (2020-2021). Commission mixte paritaire : **135** et **136** (2020-2021).

Article liminaire

La prévision de solde structurel et de solde effectif de l'ensemble des administrations publiques pour 2020 s'établit comme suit :

(En points de produit intérieur brut)*

	Exécution 2019	Prévision pour 2020
Solde structurel (1)	-2,2	-0,6
Solde conjoncturel (2)	0,2	-7,2
Mesures ponctuelles et temporaires (3)	-1,0	-3,5
Solde effectif (1 + 2 + 3)	-3,0	-11,3

^{*} Les montants figurant dans le présent tableau sont arrondis au dixième de point le plus proche ; il résulte de l'application de ce principe que le montant arrondi du solde effectif peut ne pas être égal à la somme des montants entrant dans son calcul.

PREMIÈRE PARTIE CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER

TITRE I^{ER}

DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES

I. – Ressources affectées

A. – Impositions et autres ressources affectées à des tiers

Article 1er

 $I.-\grave{A}$ la septième ligne de la dernière colonne du tableau constituant le second alinéa du I de l'article 46 de la loi n° 2011-1977 du 28 décembre 2011 de finances pour 2012, le montant : « 290 000 » est remplacé par le montant : « 238 000 ».

II. – Au XIII de l'article 26 de la loi n° 2018-1203 du 22 décembre 2018 de financement de la sécurité sociale pour 2019, les mots : « , dans sa rédaction résultant de la loi de finances pour 2019, » sont supprimés.

B. – Dispositions relatives aux budgets annexes et aux comptes spéciaux

Article 2

Pour l'année 2020, par dérogation au premier alinéa du II de l'article 49 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 de finances pour 2006, le produit des amendes forfaitaires perçues par la voie de systèmes automatiques de contrôle et sanction est affecté au compte d'affectation spéciale « Contrôle de la circulation et du stationnement routiers » dans la limite de 355 millions d'euros.

Ce produit est affecté successivement à hauteur de 316 millions d'euros à la première section « Contrôle automatisé », puis à hauteur de 39 millions d'euros à la deuxième section « Circulation et stationnement routiers ».

Article 3

Au d du 1° du I de l'article 5 de la loi n° 2015-1786 du 29 décembre 2015 de finances rectificative pour 2015, le montant : « 6 276 900 000 \in » est remplacé par le montant : « 6 753 735 508 \in ».

TITRE II

DISPOSITIONS RELATIVES À L'ÉQUILIBRE DES RESSOURCES ET DES CHARGES

Article 4

I. – Pour 2020, l'ajustement des ressources tel qu'il résulte des évaluations révisées figurant à l'état A annexé à la présente loi et la variation des charges du budget de l'État sont fixés aux montants suivants :

(En millions d'euros)*

	Ressources	Charges	Solde
Budget général			
Recettes fiscales brutes / dépenses brutes	31 970	28 681	
À déduire : Remboursements et dégrèvements	9 939	9 939	
Recettes fiscales nettes / dépenses nettes	22 030	18 742	
Recettes non fiscales	852		
Recettes totales nettes / dépenses nettes	22 882	18 742	
À déduire : Prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et de	216		
l'Union européenne	-316	10 - 10	
Montants nets pour le budget général	23 198	18 742	4 456
Évaluation des fonds de concours et crédits correspondants			
Montants nets pour le budget général y compris fonds de concours	23 198	18 742	
Budgets annexes			
Contrôle et exploitation aériens	62	-56	118
Publications officielles et information administrative	-7	-6	-1
Totaux pour les budgets annexes	54	-62	117
Évaluation des fonds de concours et crédits correspondants :	34	-02	117
Contrôle et exploitation aériens			
Publications officielles et information administrative			
Totaux pour les budgets annexes y compris fonds de concours	54	-62	

Comptes spéciaux			
Comptes d'affectation spéciale	-840	26	-866
Comptes de concours financiers	-1 731	135	-1 866
Comptes de commerce (solde)			0
Comptes d'opérations monétaires (solde)			
Solde pour les comptes spéciaux			-2 732
Solde général			1 840

^{*} Les montants figurant dans le présent tableau sont arrondis au million d'euros le plus proche ; il résulte de l'application de ce principe que le montant arrondi des totaux et sous-totaux peut ne pas être égal à la somme des montants arrondis entrant dans son calcul.

II. – Pour 2020:

1° Les ressources et les charges de trésorerie qui concourent à la réalisation de l'équilibre financier sont évaluées comme suit :

(En milliards d'euros)

Besoin de financement	
Amortissement de la dette à moyen et long termes	136,1
Dont remboursement du nominal à valeur faciale	130,5
Dont suppléments d'indexation versés à l'échéance (titres indexés)	5,6
Amortissement de la dette reprise de SNCF Réseau	1,7
Amortissement des autres dettes	0,5
Déficit à financer	223,3
Autres besoins de trésorerie	0,4
Total	362,0
Ressources de financement	
Émissions de dette à moyen et long termes, nette des rachats	260,0
Ressources affectées à la Caisse de la dette publique et consacrées au désendettement	-
Variation nette de l'encours des titres d'État à court terme	53,7
Variation des dépôts des correspondants	15,0
Variation des disponibilités du Trésor à la Banque de France et des placements de trésorerie de l'État	11,0
Autres ressources de trésorerie	22,3
Total	362,0

^{2°} Le plafond de la variation nette, appréciée en fin d'année et en valeur nominale, de la dette négociable de l'État d'une durée supérieure à un an est fixé à 129,5 milliards d'euros.

III. – Pour 2020, le plafond d'autorisation des emplois rémunérés par l'État, exprimé en équivalents temps plein travaillé, est porté à 1 943 201.

SECONDE PARTIE

MOYENS DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES

TITRE I^{ER}

AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2020. – CRÉDITS DES MISSIONS

Article 5

- I. Il est ouvert aux ministres, pour 2020, au titre du budget général, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement supplémentaires s'élevant, respectivement, aux montants de 32 996 256 317 € et de 32 838 692 697 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état B annexé à la présente loi.
- II. Il est annulé pour 2020, au titre du budget général, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement s'élevant, respectivement, aux montants de 3 458 545 065 € et de 4 157 247 883 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état B annexé à la présente loi.

Article 6

Il est annulé pour 2020, au titre des budgets annexes, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement, s'élevant, respectivement, aux montants de 44 130 775 € et de 62 453 694 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état C annexé à la présente loi.

Article 7

- I. Il est ouvert aux ministres, pour 2020, au titre des comptes d'affectation spéciale, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement supplémentaires s'élevant, respectivement, aux montants de 484 025 177 € et de 484 025 177 €, conformément à d répartition par mission donnée à l'état D annexé à la présente loi.
- II. Il est annulé pour 2020, au titre des comptes d'affectation spéciale, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement

s'élevant, respectivement, aux montants de 405 964 195 € et de 457 822 402 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état D annexé à la présente loi.

- III. Il est ouvert aux ministres, pour 2020, au titre des comptes de concours financiers, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement supplémentaires s'élevant, respectivement, aux montants de 2 125 000 000 € et de 2 125 000 000 €, conformémentà la répartition par mission donnée à l'état D annexé à la présente loi.
- IV. Il est annulé pour 2020, au titre des comptes de concours financiers, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement s'élevant, respectivement, aux montants de 2 256 656 650 € et de 1 990 232 268 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état D annexé à la présente loi.

TITRE II

AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2020. – PLAFONDS DES AUTORISATIONS D'EMPLOIS

Article 8

La seconde colonne du tableau du second alinéa de l'article 101 de la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 est ainsi modifiée :

- 1° À la deuxième ligne, le nombre : « 1 931 959 » est remplacé par le nombre : « 1 932 052 » ;
- 2° À la quatrième ligne, le nombre : « 29 799 » est remplacé par le nombre : « 29 795 » ;
- 3° À la septième ligne, le nombre : « 9 593 » est remplacé par le nombre : « 9 599 » ;
- $4^{\circ}\,\grave{A}$ la huitième ligne, le nombre : « 12 100 » est remplacé par le nombre : « 12 097 » ;
- 5° À la onzième ligne, le nombre : « 13 524 » est remplacé par le nombre : « 13 534 » ;

- 6° À la dix-neuvième ligne, le nombre : « 8599 » est remplacé par le nombre : « 8683 » ;
- 7° À la dernière ligne, le nombre : « 1 943 108 » est remplacé par le nombre : « 1 943 201 ».

Article 9

L'article 102 de la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 est ainsi modifié :

- 1° Au premier alinéa, le nombre : « $402\ 113$ » est remplacé par le nombre : « $403\ 329$ » ;
- 2° La seconde colonne du tableau constituant le second alinéa est ainsi modifiée :
- a) À la septième ligne, le nombre : « $13\,882$ » est remplacé par le nombre : « $13\,886$ » ;
- b) À la huitième ligne, le nombre : « 12539 » est remplacé par le nombre : « 12543 » ;
- c) À la seizième ligne, le nombre : « 15 483 » est remplacé par le nombre : « 15 477 » ;
- d) À la dix-septième ligne, le nombre : « 9 879 » est remplacé par le nombre : « 9 880 » ;
- e) À la dix-neuvième ligne, le nombre : « 2 244 » est remplacé par le nombre : « 2 237 » ;
- f) À la trente-quatrième ligne, le nombre : « 2 496 » est remplacé par le nombre : « 2 499 » ;
- g) À la trente-cinquième ligne, le nombre : « 2 496 » est remplacé par le nombre : « 2 499 » ;
- h) À la soixante-septième ligne, le nombre : « $8\,027$ » est remplacé par le nombre : « $8\,152$ » ;
- i) À la soixante-neuvième ligne, le nombre : « 7 997 » est remplacé par le nombre : « 8 122 » ;

- j) À la soixante-dixième ligne, le nombre : « 692 » est remplacé par le nombre : « 707 » ;
- k) À la soixante-douzième ligne, le nombre : « 54 » est remplacé par le nombre : « 69 » ;
- l) À la soixante-quatorzième ligne, le nombre : « 54 445 » est remplacé par le nombre : « 55 520 » ;
- m) À la soixante-quinzième ligne, le nombre : « 48 085 » est remplacé par le nombre : « 49 035 » ;
- n) À la soixante-seizième ligne, le nombre : « 6 202 » est remplacé par le nombre : « 6 327 » ;
- o) À la dernière ligne, le nombre : « 402 113 » est remplacé par le nombre : « 403 329 ».

Article 10

- I. Le V de l'article 46 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 de finances pour 2006 est complété par cinq alinéas ainsi rédigés :
- « 3° Avances remboursables destinées à soutenir Île-de-France Mobilités à la suite des conséquences de l'épidémie de covid-19 ;
- « 4° Avances remboursables destinées à soutenir les autorités organisatrices de la mobilité à la suite des conséquences de l'épidémie de covid-19.
- « Le remboursement des avances retracées au 4° du présent V n'intervient, pour chaque bénéficiaire, qu'à compter de l'année suivant celle où le montant des recettes fiscales tirées du versement mentionné à l'article L. 2333-64 du code général des collectivités territoriales et des recettes tarifaires perçues au titre de l'exercice de la compétence d'autorité organisatrice de la mobilité a été égal, pour chacune de ces recettes, à la moyenne des montants perçus entre 2017 et 2019.
- « Pour l'application du neuvième alinéa du présent V, ne peuvent être prises en compte les décisions prises en matière de tarification des services de mobilité par les autorités organisatrices de la mobilité bénéficiaires, notamment en cas de baisse de tarifs ou de gratuité.

« Sauf accord du bénéficiaire, la durée convenue pour le remboursement de l'avance ne peut être inférieure à six ans. La date limite de remboursement ne peut pas toutefois être ultérieure au 1^{er} janvier 2031. »

II. – La perte de recettes résultant pour l'État du I du présent article, en ce qu'il permet de prévoir des modalités de remboursement des avances consenties aux autorités organisatrices de la mobilité plus favorables, est compensée, à due concurrence, par la création d'une taxe additionnelle aux droits prévus aux articles 575 et 575 A du code général des impôts.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 24 novembre 2020.

Le Président,

Signé: Gérard LARCHER

ÉTATS LÉGISLATIFS ANNEXÉS

ÉTAT A (ARTICLE 4 DE LA LOI)

VOIES ET MOYENS POUR 2020 RÉVISÉS

I. – BUDGET GÉNÉRAL

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2020
	1. Recettes fiscales	
	11. Impôt sur le revenu	7 285 328 794
1101	Impôt sur le revenu	7 285 328 794
	12. Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles	366 947 545
1201	Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles	366 947 545
	13. Impôt sur les sociétés	16 707 605 119
1301	Impôt sur les sociétés	16 618 139 259
1302	Contribution sociale sur les bénéfices des sociétés	89 465 860
	14. Autres impôts directs et taxes assimilées	63 792 967
1401	Retenues à la source sur certains bénéfices non commerciaux et de l'impôt sur le revenu	-40 644 926
1402	Retenues à la source et prélèvements sur les revenus de capitaux mobiliers et prélèvement sur les bons anonymes	-710 240 079
1405	Prélèvement exceptionnel de 25% sur les distributions de bénéfices	-1 000 000
1406	Impôt sur la fortune immobilière	-5 605 268
1408	Prélèvements sur les entreprises d'assurance	15 161 260
1410	Cotisation minimale de taxe professionnelle	-14 000 000
1411	Cotisations perçues au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction	-14 166 706

1412	Taxe de participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue	5 844 427
	Taxe forfaitaire sur les métaux précieux, les bijoux, les objets	
1413	d'art, de collection et d'antiquité	-24 799 940
1416	Taxe sur les surfaces commerciales	-1 972 526
1421	Cotisation nationale de péréquation de taxe professionnelle	-1 079 624
1427	Prélèvements de solidarité	823 642 809
1430	Taxe sur les services numériques	21 139 675
1498	Cotisation foncière des entreprises (affectation temporaire à l'État en 2010)	-230 000
1499	Recettes diverses	11 743 865
	15 To 1 47 to 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
	15. Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	-3 896 335 022
1501	Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	-3 896 335 022
	16. Taxe sur la valeur ajoutée	10 934 804 550
1601	16. Taxe sur la valeur ajoutée Taxe sur la valeur ajoutée	10 934 804 550 10 934 804 550
1601	Taxe sur la valeur ajoutée	
1601	·	
1601 1701	Taxe sur la valeur ajoutée 17. Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes	10 934 804 550
1701	Taxe sur la valeur ajoutée 17. Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes	10 934 804 550 507 597 576
1701	Taxe sur la valeur ajoutée 17. Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes Mutations à titre onéreux de créances, rentes, prix d'offices	10 934 804 550 507 597 576 -36 072 130
1701 1702	Taxe sur la valeur ajoutée 17. Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes Mutations à titre onéreux de créances, rentes, prix d'offices Mutations à titre onéreux de fonds de commerce	10 934 804 550 507 597 576 -36 072 130 7 084 127
1701 1702 1703	Taxe sur la valeur ajoutée 17. Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes Mutations à titre onéreux de créances, rentes, prix d'offices	10 934 804 550 507 597 576 -36 072 130 7 084 127 -700 000
1701 1702 1703 1704	Taxe sur la valeur ajoutée 17. Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes Mutations à titre onéreux de créances, rentes, prix d'offices Mutations à titre onéreux de fonds de commerce Mutations à titre onéreux de meubles corporels Mutations à titre onéreux d'immeubles et droits immobiliers	10 934 804 550 507 597 576 -36 072 130 7 084 127 -700 000 910 000
1701 1702 1703 1704 1705	Taxe sur la valeur ajoutée 17. Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes Mutations à titre onéreux de créances, rentes, prix d'offices	10 934 804 550 507 597 576 -36 072 130 7 084 127 -700 000 910 000 -139 817 293
1701 1702 1703 1704 1705 1706	Taxe sur la valeur ajoutée 17. Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes Mutations à titre onéreux de créances, rentes, prix d'offices Mutations à titre onéreux de fonds de commerce Mutations à titre onéreux de meubles corporels Mutations à titre onéreux d'immeubles et droits immobiliers Mutations à titre gratuit entre vifs (donations)	10 934 804 550 507 597 576 -36 072 130 7 084 127 -700 000 910 000 -139 817 293 1 092 805 326

	Prélèvement sur les sommes versées par les organismes d'assurances et assimilés à raison des contrats d'assurances en	
1714	cas de décès	22 990 839
1716	Recettes diverses et pénalités	-62 016 708
1721	Timbre unique	-125 344 816
1726	Produit de la taxe additionnelle à la taxe sur les certifications d'immatriculation des véhicules	-3 000 000
1753	Autres taxes intérieures	594 061
1754	Autres droits et recettes accessoires	-172 409
1755	Amendes et confiscations	481 148
1756	Taxe générale sur les activités polluantes	-23 088 950
1761	Taxe et droits de consommation sur les tabacs	-346 954
1768	Taxe spéciale sur certains véhicules routiers	-18 896 347
1769	Autres droits et recettes à différents titres	-405 826
1774	Taxe spéciale sur la publicité télévisée	-2 008 946
1776	Redevances sanitaires d'abattage et de découpage	-1 456 868
1777	Taxe sur certaines dépenses de publicité	-1 574 641
1782	Taxes sur les stations et liaisons radioélectriques privées	-1 331 051
1785	Produits des jeux exploités par la Française des jeux (hors paris sportifs)	-247 084 861
1786	Prélèvements sur le produit des jeux dans les casinos	-86 291 587
1788	Prélèvement sur les paris sportifs	-22 285 777
1789	Prélèvement sur les jeux de cercle en ligne	9 058 103
1797	Taxe sur les transactions financières	219 000 000
1799	Autres taxes	-192 836 000
	2. Recettes non fiscales	
	21. Dividendes et recettes assimilées	124 295 333

2110	Produits des participations de l'État dans des entreprises financières	286 890 000
2111	Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés	-264 204 444
2116	Produits des participations de l'État dans des entreprises non financières et bénéfices des établissements publics non financiers .	5 680 000
2199	Autres dividendes et recettes assimilées	95 929 777
	22. Produits du domaine de l'État	239 450 039
2201	Revenus du domaine public non militaire	36 000 000
2202	Autres revenus du domaine public	-2 000 000
2203	Revenus du domaine privé	58 950 039
2204	Redevances d'usage des fréquences radioélectriques	146 500 000
	23. Produits de la vente de biens et services	221 830 417
2301	Remboursement par l'Union européenne des frais d'assiette et de perception des impôts et taxes perçus au profit de son budget	-61 169 583
2399	Autres recettes diverses	283 000 000
	24. Remboursements et intérêts des prêts, avances et autres	
	immobilisations financières	-647 146 097
2401	Intérêts des prêts à des banques et à des États étrangers	-37 675 806
2402	Intérêts des prêts du fonds de développement économique et social	24 459 790
2403	Intérêts des avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics	2 042 958
2409	Intérêts des autres prêts et avances	-24 000 000
2411	Avances remboursables sous conditions consenties à l'aviation civile	-50 000 000
2412	Autres avances remboursables sous conditions	126 961
2499	Autres remboursements d'avances, de prêts et d'autres créances immobilisées	-562 100 000
	25. Amendes, sanctions, pénalités et frais de poursuites	576 445 338

2501	Produits des amendes de la police de la circulation et du stationnement routiers	4 939 836
2502	Produits des amendes prononcées par les autorités de la concurrence	537 000 000
2503	Produits des amendes prononcées par les autres autorités administratives indépendantes	23 004 502
2505	Produit des autres amendes et condamnations pécuniaires	11 501 000
	26. Divers	336 728 340
2602	Reversements au titre des procédures de soutien financier au commerce extérieur	77 000 000
2604	Divers produits de la rémunération de la garantie de l'État	500 210 351
2611	Produits des chancelleries diplomatiques et consulaires	-196 271 381
2620	Récupération d'indus	-35 000 000
2622	Divers versements de l'Union européenne	554 829
2623	Reversements de fonds sur les dépenses des ministères ne donnant pas lieu à rétablissement de crédits	-9 765 459
	3. Prélèvements sur les recettes de l'État	
	31. Prélèvements sur les recettes de l'État au profit des collectivités territoriales	-576 654 999
3103	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la dotation spéciale pour le logement des instituteurs	-688 056
3107	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale	-178 642 943
3141	Soutien exceptionnel de l'État au profit des collectivités du bloc communal confrontées à des pertes de recettes fiscales et domaniales du fait de la crise sanitaire	-367 924 000
3142	Soutien exceptionnel de l'État au profit des régions d'outre-mer confrontées à des pertes de recettes d'octroi de mer et de taxe spéciale de consommation du fait de la crise sanitaire	-23 500 000
3143	Soutien exceptionnel de l'État au profit de la collectivité de Corse confrontée à certaines pertes de recettes fiscales spécifiques du fait de la crise sanitaire	-300 000

3144	Soutien exceptionnel de l'État au profit de Saint-Pierre-et- Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Wallis-et-Futuna confrontées à certaines pertes de recettes fiscales spécifiques du fait de la crise sanitaire	-5 600 000
	32. Prélèvement sur les recettes de l'État au profit de l'Union européenne	261 000 000
3201	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit du budget de l'Union européenne	261 000 000

RÉCAPITULATION DES RECETTES DU BUDGET GÉNÉRAL

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2020
	1. Recettes fiscales	31 969 741 529
11	Impôt sur le revenu	7 285 328 794
12	Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles	366 947 545
13	Impôt sur les sociétés	16 707 605 119
14	Autres impôts directs et taxes assimilées	63 792 967
15	Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	-3 896 335 022
16	Taxe sur la valeur ajoutée	10 934 804 550
17	Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes	507 597 576
	2. Recettes non fiscales	851 603 370
21	Dividendes et recettes assimilées	124 295 333
22	Produits du domaine de l'État	239 450 039
23	Produits de la vente de biens et services	221 830 417
24	Remboursements et intérêts des prêts, avances et autres immobilisations financières	-647 146 097
25	Amendes, sanctions, pénalités et frais de poursuites	576 445 338
26	Divers	336 728 340
	3. Prélèvements sur les recettes de l'État	-315 654 999
31	Prélèvements sur les recettes de l'État au profit des collectivités territoriales	-576 654 999
32	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit de l'Union européenne	261 000 000
	Total des recettes, nettes des prélèvements (1 + 2 - 3)	33 136 999 898

II. – BUDGETS ANNEXES

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2020
	Contrôle et exploitation aériens	
7010	Ventes de produits fabriqués et marchandises	-477 646
7061	Redevances de route	-217 329
7062	Redevance océanique	1 680 104
7063	Redevances pour services terminaux de la circulation aérienne pour la métropole	14 990 000
7064	Redevances pour services terminaux de la circulation aérienne pour l'outre-mer	3 330 000
7067	Redevances de surveillance et de certification	-2 147 604
7068	Prestations de service	-909 800
7080	Autres recettes d'exploitation	-1 364 700
7500	Autres produits de gestion courante	-68 235
7501	Taxe de l'aviation civile	-51 659 840
7502	Frais d'assiette et recouvrement sur taxes perçues pour le compte de tiers	1 374 645
7600	Produits financiers	-326 012
7781	Produits exceptionnels hors cessions	-1 137 250
7782	Produit de cession des immobilisations affectées à la dette (art. 61 de la loi de finances pour 2011)	-1 516 333
9900	Autres recettes en capital	100 000 000
	Total des recettes	61 550 000
	Publications officielles et information administrative	
A701	Ventes de produits	-7 300 000
	Total des recettes	-7 300 000

III. – COMPTES D'AFFECTATION SPÉCIALE

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2020
	Contrôle de la circulation et du stationnement routiers	-410 397 158
	Section : Contrôle automatisé	-23 950 000
01	Amendes perçues par la voie du système de contrôle-sanction automatisé	-23 950 000
	Section: Circulation et stationnement routiers	-386 447 158
03	Amendes perçues par la voie du système de contrôle-sanction automatisé	-131 000 000
	Amendes forfaitaires de la police de la circulation et amendes forfaitaires majorées issues des infractions constatées par la voie du système de contrôle-sanction automatisé et des infractions aux règles	
04	de la police de la circulation	-255 447 15
	Développement agricole et rural	4 000 00
01	Taxe sur le chiffre d'affaires des exploitations agricoles	4 000 00
	Gestion du patrimoine immobilier de l'État	-40 000 00
01	Produits des cessions immobilières	-40 000 00
	Participations financières de l'État	-542 488 70
01	Produit des cessions, par l'État, de titres, parts ou droits de sociétés détenus directement	-563 488 70
03	Reversement de dotations en capital et de produits de réduction de capital ou de liquidation	10 000 00
05	Remboursements de créances liées à d'autres investissements, de l'État, de nature patrimoniale	11 000 000
	Pensions	-297 776 10
	Section : Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité	-336 668 609

01	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension	-89 116 094
01	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés dans une	05 110 05 1
02	administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension	-68 860
03	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension	-12 812 609
04	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension	-2 594 004
05	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste)	-2 191 776
06	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de France Télécom et agents détachés à France Télécom	4 099 059
07	Personnels civils : retenues pour pensions : primes et indemnités ouvrant droit à pension	-5 243 689
08	Personnels civils : retenues pour pensions : validation des services auxiliaires : part agent : retenues rétroactives, versements du régime général, des autres régimes de base et de l'IRCANTEC	-21 000 000
09	Personnels civils : retenues pour pensions : rachat des années d'études	-731 693
10	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État : surcotisations salariales du temps partiel et des cessations progressives d'activité	-1 098 168
11	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés hors l'État : surcotisations salariales du temps partiel et des cessations progressives d'activité	-791 579
12	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de La Poste et agents détachés à La Poste	-3 868 890
14	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres et détachés des budgets annexes	-41 387
21	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension (hors allocation temporaire d'invalidité)	-140 925 742

22	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors allocation temporaire d'invalidité)	-192 771
23	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension	82 099 118
24	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension	-710 921
25	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste)	3 906 031
26	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de France Télécom et agents détachés à France Télécom	28 045 376
27	Personnels civils : contributions des employeurs : primes et indemnités ouvrant droit à pension	17 971 512
28	Personnels civils : contributions des employeurs : validation des services auxiliaires : part employeur : complément patronal, versements du régime général, des autres régimes de base et de l'IRCANTEC	-24 000 000
32	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de La Poste et agents détachés à La Poste	-8 564 580
33	Personnels civils : contributions des employeurs : allocation temporaire d'invalidité	-251 772
34	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres et détachés des budgets annexes	39 410 302
41	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension	-20 933 271
42	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension	-31 688
43	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension	-32 189

44	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension	-1 025
45	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste)	-704 327
47	Personnels militaires : retenues pour pensions : primes et indemnités ouvrant droit à pension	-2 636 565
49	Personnels militaires : retenues pour pensions : rachat des années d'études	-184 898
51	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension	-283 649 818
52	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension	-348 963
53	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension	535 849
54	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension	501 574
55	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste)	-1 037 422
57	Personnels militaires : contributions des employeurs : primes et indemnités ouvrant droit à pension	6 598 278
61	Recettes diverses (administration centrale) : Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales : transfert au titre de l'article 59 de la loi n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010	-9 000 000
63	Recettes diverses (administration centrale) : versement du Fonds de solidarité vieillesse au titre de la majoration du minimum vieillesse : personnels civils	-43 000
65	Recettes diverses (administration centrale) : compensation démographique généralisée : personnels civils et militaires	113 700 000

67	Recettes diverses : récupération des indus sur pensions : personnels civils	-3 177 525
07	Recettes diverses : récupération des indus sur pensions : personnels	-3 177 323
68	militaires	-1 522 476
69	Autres recettes diverses	3 971 998
	Section : Ouvriers des établissements industriels de l'État	2 237 556
71	Cotisations salariales et patronales	39 299 080
72	Contribution au Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État et au Fonds des rentes d'accident du travail des ouvriers civils des établissements militaires	-37 839 599
73	Compensations inter-régimes généralisée et spécifique	1 000 000
74	Recettes diverses	106 916
75	Autres financements : Fonds de solidarité vieillesse, Fonds de solidarité invalidité et cotisations rétroactives	-328 841
	Section : Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre	
	et autres pensions	36 654 945
81	et autres pensions Financement de la retraite du combattant : participation du budget général	36 654 945 29 351 492
81 82	Financement de la retraite du combattant : participation du budget	29 351 492
	Financement de la retraite du combattant : participation du budget général	29 351 492 348 509
82	Financement de la retraite du combattant : participation du budget général Financement de la retraite du combattant : autres moyens Financement du traitement de membres de la Légion d'honneur :	29 351 492 348 509
82 83	Financement de la retraite du combattant : participation du budget général Financement de la retraite du combattant : autres moyens Financement du traitement de membres de la Légion d'honneur : participation du budget général Financement du traitement de personnes décorées de la Médaille	29 351 492 348 509
82 83 85	Financement de la retraite du combattant : participation du budget général Financement de la retraite du combattant : autres moyens Financement du traitement de membres de la Légion d'honneur : participation du budget général Financement du traitement de personnes décorées de la Médaille militaire : participation du budget général Financement du traitement de personnes décorées de la Médaille	29 351 492 348 509 3
82838586	Financement de la retraite du combattant : participation du budget général Financement du traitement de membres de la Légion d'honneur : participation du budget général Financement du traitement de personnes décorées de la Médaille militaire : participation du budget général Financement du traitement de personnes décorées de la Médaille militaire : autres moyens Financement des pensions militaires d'invalidité : participation du	29 351 492 348 509 3 7 -10
8283858687	Financement de la retraite du combattant : participation du budget général Financement du traitement de membres de la Légion d'honneur : participation du budget général Financement du traitement de personnes décorées de la Médaille militaire : participation du budget général Financement du traitement de personnes décorées de la Médaille militaire : autres moyens Financement des pensions militaires d'invalidité : participation du budget général	29 351 492 348 509 3 7 -10

91	Financement des allocations de reconnaissance des anciens supplétifs : participation du budget général	197 342
92	Financement des pensions des anciens agents du chemin de fer franco-éthiopien : participation du budget général	-5 728
93	Financement des pensions des sapeurs-pompiers et anciens agents de la défense passive victimes d'accident : participation du budget général	-509 000
94	Financement des pensions de l'ORTF : participation du budget général	-20 000
	Transition énergétique	446 835 508
04	Fraction de la taxe intérieure sur les produits énergétiques prévue à l'article 265 du code des douanes	476 835 508
06	Revenus tirés de la mise aux enchères des garanties d'origine	-30 000 000
	Total	-839 826 454

IV. – COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2020
	Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics	19 036 040
03	Remboursement des avances octroyées à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics	34 736 040
04	Remboursement des avances octroyées à des services de l'État	-15 700 000
07	Remboursement des avances octroyées à Île-de-France Mobilités à la suite des conséquences de l'épidémie de la covid-19	(
08	Remboursement des avances octroyées aux autorités organisatrices de la mobilité à la suite des conséquences de l'épidémie de la covid-19	(
	Avances aux collectivités territoriales	-2 264 624 631
	Section : Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes	-2 264 624 631
05	Recettes	-2 264 624 63
	Prêts à des États étrangers	-38 522 165
	Section : Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	-3 742 028
01	Remboursement des prêts accordés à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	-3 742 028
	Section : Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France	-38 729 863
02	Remboursement de prêts du Trésor	-38 729 863
	Section : Prêts aux États membres de la zone euro	3 949 726

04	Remboursement des prêts consentis aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	3 949 726
	Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés	552 998 023
	Section : Prêts et avances pour le logement des agents de l'État	-1 977
04	Avances aux agents de l'État à l'étranger pour la prise en location d'un logement	-1 977
	Section : Prêts pour le développement économique et social	553 000 000
06	Prêts pour le développement économique et social	53 000 000
09	Prêts aux petites et moyennes entreprises	500 000 000
	Total	-1 731 112 733

ÉTAT B (ARTICLE 5 DE LA LOI)

RÉPARTITION DES CRÉDITS POUR 2020 OUVERTS ET ANNULÉS, PAR MISSION ET PROGRAMME, AU TITRE DU BUDGET GÉNÉRAL

BUDGET GÉNÉRAL

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Action et transformation publiques			39 961 028	323 542 740
Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants				162 431 058
Fonds pour la transformation de l'action publique			8 294 132	127 944 786
dont titre 2			8 294 132	8 294 132
Fonds d'accompagnement interministériel Ressources humaines			31 666 896	31 666 896
dont titre 2			28 823 746	28 823 746
Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État				1 500 000
Action extérieure de l'État	5 608 082	5 608 082	15 151 960	15 611 044
Action de la France en Europe et dans le monde	5 608 082	5 608 082		
dont titre 2	5 608 082	5 608 082		
Diplomatie culturelle et d'influence			2 915 266	2 915 266
dont titre 2			2 915 266	2 915 266

1			I	
Français à l'étranger et affaires consulaires			12 236 694	12 695 778
dont titre 2			2 876 623	2 876 623
Administration générale et territoriale de l'État			42 895 603	40 071 240
Administration territoriale de l'État			30 449 848	25 183 672
dont titre 2			9 255 438	9 255 438
Vie politique, cultuelle et associative			103 911	103 911
dont titre 2			103 911	103 911
Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur			12 341 844	14 783 657
dont titre 2			3 788 687	3 788 687
Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	25 804 936	50 000 000	27 187 905	34 138 370
Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture	25 804 936	50 000 000		
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation			22 679 794	25 049 415
dont titre 2			6 054 283	6 054 283
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture			4 508 111	9 088 955
dont titre 2			4 508 111	4 508 111
Aide publique au développement		41 393 842	412 696 556	2 058 266
Aide économique et financière au développement			410 638 290	
Solidarité à l'égard des pays en développement		41 393 842	2 058 266	2 058 266

dont titre 2			2 058 266	2 058 266
Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation	36 100 000	36 100 000	5 711 262	5 749 961
Liens entre la Nation et son armée			2 521 493	2 542 857
Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant	36 100 000	36 100 000		
Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie				
pendant la seconde guerre mondiale			3 189 769	3 207 104
Cohésion des territoires	2 104 608 291	2 103 987 932	10 506 786	21 635 632
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	249 858 878	249 238 519		
Aide à l'accès au logement	1 854 749 413	1 854 749 413		
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat			9 000 000	19 099 807
Interventions territoriales de l'État			1 412 428	1 441 467
Politique de la ville			94 358	1 094 358
dont titre 2			94 358	94 358
Conseil et contrôle de l'État			6 664 168	7 397 508
Conseil d'État et autres juridictions administratives			3 579 381	4 312 721
dont titre 2			3 352 362	3 352 362
Conseil économique, social et environnemental			3 084 787	3 084 787
dont titre 2			256 561	256 561
Crédits non répartis			1 026 807 092	1 026 807 092

Provision relative aux rémunérations publiques			10 007 092	10 007 092
dont titre 2			10 007 092	10 007 092
Dépenses accidentelles et imprévisibles			1 016 800 000	1 016 800 000
Culture	25 000 000	25 000 000	20 282 906	20 044 134
Création	25 000 000	25 000 000		
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture			20 282 906	20 044 134
dont titre 2			6 719 876	6 719 876
Défense	35 980 771	200 278 048	35 980 771	200 278 048
Environnement et prospective de la politique de défense				28 321 909
Préparation et emploi des forces		164 297 277	35 980 771	
Soutien de la politique de la défense	35 980 771	35 980 771		47 577 283
dont titre 2	35 980 771	35 980 771		
Équipement des forces				124 378 856
Direction de l'action du Gouvernement	8 982 299		7 751 370	13 684 322
Coordination du travail gouvernemental	8 982 299		4 980 286	10 896 489
dont titre 2			4 980 286	4 980 286
Protection des droits et libertés			2 771 084	2 787 833
dont titre 2			1 550 000	1 550 000
Écologie, développement et mobilité durables	68 028 406	357 335 157	134 383 525	258 790 288
Infrastructures et services de transports	21 846 204	20 430 155		

Affaires maritimes	19 246 125	19 196 925		
Paysages, eau et biodiversité			162 169	410 169
Expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie	11 600 371	11 600 371		
Prévention des risques			21 593 214	17 600 355
dont titre 2			240 608	240 608
Énergie, climat et après-mines			84 297 190	211 320 832
Service public de l'énergie	15 335 706	306 107 706		
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la				
mobilité durables			18 530 952	19 658 932
dont titre 2			14 092 917	14 092 917
Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs)			9 800 000	9 800 000
Économie	166 785 318	144 270 250	1 497 120	351 794 839
Développement des entreprises et régulations	151 547 159	144 032 091		
Plan "France Très haut débit"				348 367 510
Statistiques et études économiques			1 497 120	3 427 329
dont titre 2			1 497 120	1 497 120
Stratégie économique et fiscale	15 238 159	238 159		
dont titre 2	238 159	238 159		
Engagements financiers de l'État			504 277 854	511 273 783

Charge de la dette et trésorerie de l'État (crédits évaluatifs)			320 000 000	320 000 000
Appels en garantie de l'État (crédits évaluatifs)			159 837 000	159 837 000
Épargne			24 440 854	24 440 854
Fonds de soutien relatif aux prêts et contrats financiers structurés à risque				6 995 929
Enseignement scolaire	174 220 579	174 220 579	222 584 435	229 250 224
Enseignement scolaire public	50 601 202	50 601 222	2.7.4.0.40	2 122 22-
du premier degré	58 691 333	58 691 333	2 764 043	3 133 827
dont titre 2	58 691 333	58 691 333		
Enseignement scolaire public du second degré			85 066 295	85 838 578
dont titre 2			68 761 217	68 761 217
Vie de l'élève	36 360 297	36 360 297	49 212 882	50 189 459
dont titre 2	36 360 297	36 360 297		
Enseignement privé du premier et du second degrés	71 788 949	71 788 949		
dont titre 2	70 779 896	70 779 896		
Soutien de la politique de l'éducation nationale			72 074 578	76 621 723
dont titre 2			71 570 309	71 570 309
Enseignement technique agricole	7 380 000	7 380 000	13 466 637	13 466 637
dont titre 2			13 466 637	13 466 637
Gestion des finances publiques et des ressources humaines			115 094 098	183 708 215

Protection judiciaire de la jeunesse	809 455	809 455	15 744 430	14 297 515
dont titre 2	18 031 384	18 031 384		
Administration pénitentiaire	18 031 384	18 031 384	70 340 212	75 701 671
dont titre 2			642 964	642 964
Justice judiciaire			34 992 959	22 394 600
Justice	18 840 839	18 840 839	150 934 598	159 882 306
Accélération de la modernisation des entreprises		85 000 000	15 000 000	
Soutien des progrès de l'enseignement et de la recherche	15 000 000			85 000 000
Investissements d'avenir	15 000 000	85 000 000	15 000 000	85 000 000
Intégration et accès à la nationalité française			34 987 320	41 880 223
Immigration et asile	34 987 320	41 880 223		
Immigration, asile et intégration	34 987 320	41 880 223	34 987 320	41 880 223
dont titre 2			1 450	1 450
Fonction publique			4 912 015	6 853 677
dont titre 2			16 087 611	16 087 611
Facilitation et sécurisation des échanges			16 087 611	41 924 367
dont titre 2			4 285 868	4 285 868
Conduite et pilotage des politiques économiques et financières			36 925 320	35 171 980
dont titre 2			28 963 787	28 963 787
Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local			57 169 152	99 758 191

Formations supérieures et recherche universitaire			51 015 347	59 918 960
Recherche et enseignement supérieur	39 943 365	39 885 365	348 425 018	335 551 146
Compensation à la sécurité sociale des allègements de prélèvements pour les entreprises les plus touchées par la crise sanitaire	4 300 000 000	4 300 000 000		
Fonds de solidarité pour les entreprises à la suite de la crise sanitaire	10 810 000 000	10 810 000 000		
Prise en charge du dispositif exceptionnel de chômage partiel à la suite de la crise sanitaire	2 100 000 000	2 100 000 000		
Plan d'urgence face à la crise sanitaire	17 210 000 000	17 210 000 000		
Conditions de vie outre-mer			22 282 729	75 000 000
dont titre 2			562 569	562 569
Emploi outre-mer			43 215 668	52 318 936
Outre-mer			65 498 397	127 318 936
Livre et industries culturelles	100 477 915	101 190 265		
Médias, livre et industries culturelles	100 477 915	101 190 265		
dont titre 2			173 978	173 978
Conseil supérieur de la magistrature			301 329	258 969
dont titre 2			1 035 095	1 035 095
Conduite et pilotage de la politique de la justice			9 314 519	26 009 034
Accès au droit et à la justice			20 241 149	21 220 517
dont titre 2	809 455	809 455		

dont titre 2			9 483 713	9 483 713
Vie étudiante	39 943 365	39 885 365		
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires			46 087 148	39 512 031
Recherche spatiale			147 134 992	147 134 992
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables			19 400 415	19 412 415
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle			36 307 441	21 175 619
_				
dont titre 2			1 213 489	1 213 489
Recherche duale (civile et militaire)			35 507 237	35 507 237
Recherche culturelle et culture scientifique			2 385 006	2 357 226
Enseignement supérieur et recherche agricoles			10 587 432	10 532 666
dont titre 2			4 109 727	4 109 727
Régimes sociaux et de retraite			4 421 622	4 421 622
Régimes sociaux et de retraite des transports terrestres			577 881	577 881
Régimes de retraite des mines, de la SEITA et divers			3 843 741	3 843 741
Relations avec les collectivités territoriales	280 000 000	260 000 000		
Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements	260 000 000	240 000 000		
Concours spécifiques et administration	20 000 000	20 000 000		

Remboursements et				
dégrèvements	9 939 455 375	9 939 455 375		
Remboursements et				
dégrèvements d'impôts d'État (crédits évaluatifs)	9 434 902 859	9 434 902 859		
Remboursements et				
dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)	504 552 516	504 552 516		
Santé	8 769 062	8 769 062	31 633 359	32 315 606
Prévention, sécurité sanitaire			21 522 252	22 21 7 40 4
et offre de soins			31 633 359	32 315 606
dont titre 2			990 721	990 721
Protection maladie	8 769 062	8 769 062		
Sécurités	21 200 000	41 750 000	151 316 379	90 939 769
Police nationale			78 011 318	49 767 453
dont titre 2			49 767 453	49 767 453
Gendarmerie nationale		20 550 000	70 505 415	38 386 470
dont titre 2			38 386 470	38 386 470
Sécurité et éducation				
routières			1 717 490	1 703 690
Sécurité civile	21 200 000	21 200 000	1 082 156	1 082 156
dont titre 2			1 082 156	1 082 156
Solidarité, insertion et	1 646 265 550	1 637 241 709	7 009 738	7 009 738
égalité des chances	1 040 205 550	1 03/ 241 /09	1 009 138	1 407 138
Inclusion sociale et protection des personnes	1 100 073 155	1 099 062 651	9 738	9 738
dont titre 2			9 738	9 738
Handicap et dépendance	526 890 310	526 890 310		

Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative dont titre 2	19 302 085	11 288 748	7 000 000 7 000 000	7 000 000 7 000 000
Sport, jeunesse et vie associative	5 000 000	5 000 000		
Jeunesse et vie associative	5 000 000	5 000 000		
Travail et emploi	1 025 198 209	311 485 969	19 884 195	27 092 831
Accès et retour à l'emploi Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	1 021 726 241	308 014 001	13 961 896 3 425 011	17 184 907 4 665 887
Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail dont titre 2	3 471 968 3 471 968	3 471 968 3 471 968	2 497 288	5 242 037
Total	32 996 256 317	32 838 692 697	3 458 545 065	4 157 247 883

ÉTAT C (ARTICLE 6 DE LA LOI)

RÉPARTITION DES CRÉDITS POUR 2020 ANNULÉS, PAR MISSION ET PROGRAMME, AU TITRE DES BUDGETS ANNEXES

BUDGETS ANNEXES

Mission/Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Contrôle et exploitation aériens			36 936 009	55 958 928
Soutien aux prestations de l'aviation civile			21 142 030	21 142 030
Dont charges de personnel			21 142 030	21 142 030
Navigation aérienne			11 381 035	30 853 955
Transports aériens, surveillance et certification			4 412 944	3 962 943
Publications officielles et information administrative			7 194 766	6 494 766
Édition et diffusion			700 000	
Pilotage et ressources humaines			6 494 766	6 494 766
Dont charges de personnel			1 284 766	1 284 766
Total			44 130 775	62 453 694

ÉTAT D (ARTICLE 7 DE LA LOI)

RÉPARTITION DES CRÉDITS POUR 2020 OUVERTS ET ANNULÉS, PAR MISSION ET PROGRAMME, AU TITRE DES COMPTES SPÉCIAUX

I. - COMPTES D'AFFECTATION SPÉCIALE

Mission/Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Contrôle de la circulation et du stationnement routiers			391 447 161	410 527 160
Structures et dispositifs de sécurité routière			5 000 000	24 080 000
Contribution à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la				
circulation routières			206 386 997	206 386 996
Désendettement de l'État			180 060 164	180 060 164
Gestion du patrimoine immobilier de l'État Opérations immobilières et				32 144 673
entretien des bâtiments de l'État				32 144 673
Pensions	37 189 669	37 189 669		
Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions	37 189 669	37 189 669		

Services nationaux de transport conventionnés de voyageurs			14 517 034	15 150 569
Exploitation des services nationaux de transport conventionnés			14 517 034	15 150 569
Transition énergétique	446 835 508	446 835 508		
Soutien à la transition énergétique	446 835 508	446 835 508		
Total	484 025 177	484 025 177	405 964 195	457 822 402

II. – COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS

Mission/Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics	2 125 000 000	2 125 000 000		
Avances à des services de l'État	200 000 000	200 000 000		
Avances remboursables destinées à soutenir Îlede-France Mobilités à la suite des conséquences de l'épidémie de la covid-19	1 175 000 000	1 175 000 000		
des conséquences de l'épidémie de la covid-19	750 000 000	750 000 000		
Avances aux collectivités territoriales			1 500 000 000	1 500 000 000
Avances remboursables de droits de mutation à titre onéreux destinées à soutenir les départements et d'autres collectivités affectés par les conséquences économiques de l'épidémie de covid-19			1 500 000 000	1 500 000 000
Prêts à des États étrangers			656 656 650	423 432 268

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France			478 600 000	68 075 618
étrangers pour consolidation de dettes envers la France			178 056 650	178 056 650
Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers				177 300 000
				177 300 000
Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés			100 000 000	66 800 000
Prêts et avances pour le développement du commerce avec l'Iran			100 000 000	
Prêts à la société concessionnaire de la liaison express entre Paris et l'aéroport				
Paris-Charles de Gaulle				66 800 000
Total	2 125 000 000	2 125 000 000	2 256 656 650	1 990 232 268

Vu pour être annexé au projet de loi adopté par le Sénat dans sa séance du 24 novembre 2020

Le Président,

Signé: Gérard LARCHER